

Résumé

Rapport économique sur le travail temporaire dans les hôpitaux

Dans les hôpitaux, le travail temporaire permet de pallier les pénuries de personnel à court terme, d'amortir les pics d'activité et de recruter du personnel qualifié. Malgré cela, des efforts sont régulièrement déployés afin de le restreindre, voire de l'interdire. Pour les justifier, de prétendus coûts supplémentaires sont généralement invoqués. Ils résulteraient, outre des coûts horaires plus élevés, de phases de formation plus longues et d'une charge de coordination accrue entre travailleurs temporaires et personnel fixe.

Une restriction du travail temporaire limiterait pourtant la liberté de choix des hôpitaux, qui se verraient contraints de renoncer à une forme d'emploi éprouvée. Elle aurait qui plus est des conséquences d'ordre concurrentiel: les hôpitaux ne sont pas seulement les clients des agences de placement, ils sont également en concurrence directe avec elles pour recruter du personnel qualifié. Or, cette pression concurrentielle oblige notamment les hôpitaux à proposer des conditions de travail plus attractives. Sans elle, le pouvoir des hôpitaux sur le marché augmente, la demande baisse, les salaires diminuent et l'inefficacité économique s'installe.

Du reste, l'hypothèse selon laquelle les travailleurs temporaires dans le secteur de la santé seraient globalement plus coûteux que le personnel fixe ne tient pas debout. Pour une comparaison correcte, il faut tenir compte de tous les coûts, directs et indirects. Ces derniers incluent entre autres les charges administratives et le recrutement. La prise en compte des coûts quantifiables correspondants révèle que le coût horaire moyen des travailleurs temporaires est certes légèrement supérieur à celui du personnel temporaire, mais que le seuil supérieur des coûts est à peu près identique pour les deux formes d'engagement.

Par ailleurs, une comparaison basée exclusivement sur le coût horaire moyen est trop limitative. Les travailleurs temporaires sont embauchés essentiellement pour combler des postes vacants et les absences de personnel. Sans eux, les hôpitaux devraient recourir à des heures supplémentaires coûteuses ou faire appel à des pools de personnel flexibles internes. Les coûts de ces alternatives doivent eux aussi être pris en compte dans une analyse comparative. L'analyse effectuée a ainsi révélé que le coût horaire moyen d'un travailleur temporaire s'élève à 86 francs, tandis que celui d'un employé permanent, heures supplémentaires ou interventions flexibles dans des pools de travail incluses, se monte respectivement à 88 et 90 francs. L'évaluation des coûts montre donc que le travail temporaire constitue une option rentable pour pallier les pénuries de main-d'œuvre à court terme.

Et le travail temporaire offre encore bien d'autres avantages au système de santé. Il permet par exemple d'éviter les coûts fixes élevés liés aux emplois permanents, puisqu'il engendre à la place des coûts variables en fonction des besoins. Comme mentionné précédemment, une restriction du travail temporaire limiterait en outre la concurrence sur le marché du travail au détriment des travailleurs et risquerait donc d'aggraver encore la pénurie de main-d'œuvre qualifiée à long terme. Au final, cela

pourrait se solder par des fermetures de lits et une dégradation généralisée des soins. Le travail temporaire a ainsi une fonction stabilisatrice: il maintient les professionnels dans leur métier et contribue à combler les lacunes en matière de soins.

Remarque: l'analyse de Swiss Economics «**Ökonomisches Gutachten zur Temporärarbeit in Spitälern**» (Rapport économique sur le travail temporaire dans les hôpitaux) est disponible au téléchargement sur www.swissstaffing.ch/de/downloadcenter, en langue allemande exclusivement.